

Amiens, le 21 juin 2013

Monsieur le Directeur académique,

Le ministère vient d'annoncer que 30 000 emplois aidés supplémentaires seront créés à la rentrée 2013. Environ 10 000 de ces emplois auront pour mission l'aide à la direction et au fonctionnement de l'école. C'est une première réponse à la demande du SNUipp-FSU d'abonder urgemment l'aide administrative tombée en déshérence ces dernières années.

Ces personnels seront recrutés entre septembre et novembre 2013. Les missions qui leur seront confiées sont élargies. Elles combineront aide administrative et aide éducative.

Nous vous demandons de réunir un groupe de travail pour que s'engage une concertation avec les organisations représentatives afin de discuter des critères qui présideront à vos choix d'implantation de ces moyens, qui vous le savez, ne permettront pas de répondre à l'ensemble des besoins.

L'employeur qui recrute en contrats aidés a des responsabilités particulières en termes d'accompagnement professionnel et de formation. Le ministère nous a informés que des crédits spécifiques ont été obtenus pour la formation de ces personnels. Nous souhaitons donc être informés de la déclinaison départementale de ces crédits supplémentaires et des actions de formation qui seront proposées à ces personnels.

Au-delà, ces quinze dernières années ont montré la nécessité que des métiers englobant des fonctions administratives et d'accompagnement d'activités soient créés. La succession de dispositifs basés sur le recours à des personnels sous statut précaire est inacceptable tant pour le service public que pour les personnels. Nous tenons à vous rappeler notre exigence de création d'emplois statutaires de la fonction publique pour ces nouveaux métiers au service de la réussite de tous les élèves.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de nos sincères salutations.



Maryse Lecat
Secrétaire départementale
SNUipp-FSU Somme